

La Loi 98-18 à nouveau discutée au Parlement

Compte Test - 2021-05-23 08:55:03 - Vu sur pharmacie.ma

Le projet de Loi 98-18 qui prévoit, entre autres, la régionalisation des Conseils de l'Ordre des pharmaciens sera à nouveau examiné au parlement. En effet, son étude fait partie de l'ordre du jour d'une réunion programmée par la Commission des secteurs sociaux prévue le mardi 25 mai 2021 au Parlement en présence du ministre de la Santé.

Faut-il le rappeler, la raison principale invoquée par les initiateurs du report des élections ordinales a été «l'imminence supposée» de la promulgation de cette loi. Pourtant, il était évident que le circuit qu'emprunte toute loi avant sa publication définitive ne peut être écourté. Entre temps, le ministre de la Santé a sifflé la fin de la partie puisqu'en principe, les élections ordinales devraient se tenir avant le 31 juillet prochain, à moins que les intérêts de la profession ne passent, une fois de plus, à la trappe. Dans ce cas, le ministre va devoir procéder à la dissolution des conseils, la nomination d'une commission provisoire, etc.